

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 27 AVRIL 2023

Nombre de membres :

 En exercice : 59
 Présents : 32
 Pouvoirs : 14
 Votants : 46

Date de convocation et d'affichage :

21 avril 2023

Numéro :

D20230427_108

Objet :

Attribution du marché relatif à l'achat et la livraison de fournitures administratives et scolaires

L'an deux mille vingt-trois, le 27 avril, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Bel Air à Châtillon-sur-Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	JP. COURRIER
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS		x	C. BROUILLET
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN	x		
	Jean-François	JANNET		x	S. PERI
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	P. POTTIER
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY		x	
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA		x	L. LOREAU
	Pascal	GAGNOLET		x	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	JP. GRANGE
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI		x	E. ABRAM-PASSOT
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	
	Martine	MOREL-PIRON		x	C. CURNILLON
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON		x	JM. GAUTHIER
VERSAILLEUX	Christophe	JACQUIER	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL		x	S. GAUTIER
	Marie Anne	ROUX		x	A.DUPERRIER
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x		

Secrétaire de séance élue : **Sonia PERI**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Vu le code de la commande publique,

1) Consultation :

La Communauté de Communes de la Dombes a décidé de passer un marché pour l'achat et la livraison de fournitures administratives et scolaires.

Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique avec les communes suivantes : Abergement – Clémenciat, Baneins, Bouligneux, Chalamont, Chatenay, Condeissiat, Lapeyrouse, Le Plantay, Marlieux, Mionnay, Monthieux, Relevant, Saint André de Corcy, Saint André le Bouchoux, Saint Germain sur Renon, Sainte Olive, Sandrans, Versailleux et Villars les Dombes.

2) Présentation des caractéristiques de la consultation :

Les caractéristiques essentielles du marché sont les suivantes :

- Le coordonnateur du groupement de commandes est la Communauté de Communes de la Dombes. Il aura en charge la passation, la signature et la notification de l'accord-cadre. Chaque membre devra suivre l'exécution de l'accord-cadre.
- Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes (articles L.2125-1-1° et R.2162-3 et suivants du code de la commande publique). Les prestations feront l'objet de bons de commande avec maximum passé en application des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.
- Les prestations sont réparties en 3 lots :
 - 01 FOURNITURES DE BUREAU, SCOLAIRES ET PAPETERIE
 - 02 FOURNITURES DE LIVRES SCOLAIRES
 - 03 CONSOMMABLES INFORMATIQUES
- L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Il est renouvelable par reconduction expresse pour une durée égale à la période initiale dans la limite de trois années supplémentaires. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues sera de 4 ans.

3) Procédure de passation et critères de jugement des offres :

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

L'avis de marché a été publié le 16/02/2023 au BOAMP et au JOUE et le dossier de consultation a été mis en ligne sur le profil d'acheteur de la Communauté de Communes de la Dombes. La date limite de remise des plis était fixée au 23/03/2023 à 12h00.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante. Chaque sous-critère sera examiné et noté en fonction de l'appréciation suivante :

<u>LOT 1</u>	Note sur 10 points	Coefficient
CRITERE PRIX		
Montant total indiqué dans le devis quantitatif estimatif Formule de notation : Note de l'offre = 7 x (Montant de l'offre la plus basse/ montant de l'offre du candidat)	7	60 %
Remise sur catalogue : - De 1% à 15% = 1 point - De 16% à 30 % = 2 points - A partir de 31 % = 3 points Remarque : Les pourcentages de remise proposés par les candidats seront comparés. Si l'opérateur économique n'a pas renseigné de remise, la remise sera considérée comme égale à zéro.	3	
CRITERE VALEUR TECHNIQUE		
- Description des modalités de passation des commandes, fonctionnement du site Internet du candidat	4	40%
- Délai de livraison (en jours ouvrés) à compter de l'accusé de réception de la commande (dans un délai maximum de 2 jours ouvrés)	2	
- Description du service après – vente mis en place par le candidat	2	
- Qualité des fournitures jugée en fonction des échantillons fournis par le candidat	2	

<p>Méthode de calcul commune aux sous-critères 1 à 4</p> <p>Si notation sur 4 :</p> <p>0 = pas de réponse ou réponse insatisfaisante 1 = réponse peu satisfaisante 2 = réponse moyennement satisfaisante 3 = réponse satisfaisante 4 = réponse très satisfaisante</p> <p>Si notation sur 2 :</p> <p>0 = pas de réponse ou réponse insatisfaisante 0,5 = réponse peu satisfaisante 1 = réponse moyennement satisfaisante 1,5 = réponse satisfaisante 2 = réponse très satisfaisante</p>	
--	--

<u>LOTS 2 et 3</u>	Note sur 10 points	Coefficient
CRITERE PRIX		
<p>Montant total indiqué dans le devis quantitatif estimatif Formule de notation : Note de l'offre = 7 x (Montant de l'offre la plus basse/ montant de l'offre du candidat)</p>	7	60 %
<p>Remise sur catalogue : - De 1% à 15% = 1 point - De 16% à 30 % = 2 points - A partir de 31 % = 3 points Remarque : Les pourcentages de remise proposés par les candidats seront comparés. Si l'opérateur économique n'a pas renseigné de remise, la remise sera considérée comme égale à zéro.</p>	3	
CRITERE VALEUR TECHNIQUE		
- Description des modalités de passation des commandes, fonctionnement du site Internet du candidat	6	40%
- Délai de livraison (en jours ouvrés) à compter de l'accusé de réception de la commande (dans un délai maximum de 2 jours ouvrés)	2	
- Description du service après – vente mis en place par le candidat	2	
<p>Méthode de calcul commune aux sous-critères 1 à 3</p> <p>Si notation sur 6 :</p> <p>0 = pas de réponse ou réponse insatisfaisante 1= réponse partielle 2 = réponse peu satisfaisante 3 = réponse moyennement satisfaisante 4 = réponse satisfaisante 5 = réponse très satisfaisante 6 = réponse excellente</p> <p>Si notation sur 2 :</p> <p>0 = pas de réponse ou réponse insatisfaisante 0,5 = réponse peu satisfaisante 1 = réponse moyennement satisfaisante 1,5 = réponse satisfaisante 2 = réponse très satisfaisante</p>		

Classement des offres :

3 offres ont été déposées :

- El. 1 DYADEM : lot 3
- El. 2 DEVELAY : lot 1 et 2
- El. 3 BELTA : lot 3

LOT 1 Ordre d'arrivée des plis	CRITERE 1 PRIX 60 %		CRITERE 2 VALEUR TECHNIQUE 40%	TOTAL SUR 100	CLASSEMENT PROPOSE
	MONTANT H.T.	Note sur 60	Note sur 40		
2. DEVELAY Groupement Develay / Cyrano 1012 Rue Nationale 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	22 982,88 €	60	30	90	1^{er}

LOT 2 Ordre d'arrivée des plis	CRITERE 1 PRIX 60 %		CRITERE 2 VALEUR TECHNIQUE 40%	TOTAL SUR 100	CLASSEMENT PROPOSE
	MONTANT H.T.	Note sur 60	Note sur 40		
2. DEVELAY Groupement Develay / Cyrano 1012 Rue Nationale 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	3 808,40 €	54	28	82	1^{er}

LOT 3 Ordre d'arrivée des plis	CRITERE 1 PRIX 60 %		CRITERE 2 VALEUR TECHNIQUE 40%	TOTAL SUR 100	CLASSEMENT PROPOSE
	MONTANT H.T.	Note sur 60	Note sur 40		
1. DYADEM ZA DU PAVILLON 37 210 PARCAY-MESLAY	177,02 €	58,86	32	90,86	1^{er}
3. BELTA ZA DE LA BORIE 1 – BP30 – 4 RUE AMPERE 43120 MONISTROL SUR LOIRE	172,20 €	60	26	86	2^{ème}

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'attribuer les marchés publics comme proposé dans le tableau des attributaires,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer les marchés publics susmentionnés selon les montants présentés dans le tableau des attributaires, ainsi que tous les documents afférents.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 45 voix pour et 1 abstention :

- **D'attribuer** le marché pour le lot n°1 « fournitures de bureau, scolaires et papeterie » selon le montant présenté dans le tableau ci-dessus, à Develay,

- **D'attribuer** le marché pour le lot n°2 « fournitures de livres scolaires » selon le montant présenté dans le tableau ci-dessus, à Develay,
- **D'attribuer** le marché pour le lot n°3 « consommables informatiques » selon le montant présenté dans le tableau ci-dessus, à Dyadem,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer les marchés publics susmentionnés selon les montants présentés dans le tableau des attributaires, ainsi que tous les documents afférents.

Ainsi fait et délibéré, le 27 avril 2023

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

